

Compte-rendu CSASD ajustements des Yvelines du 5 septembre 2024



Début du CSASD à 10h30, faisant suite au CSASD du 1^{er} degré.

Les organisations syndicales, Fnec-FP-FO, FSU, SNALC et CFDT Education Formation Recherche Publiques lisent leur déclaration liminaire respective.

Réponses de la Dassen à ces déclarations : elle ne commentera pas les remarques faites par rapport à la situation nationale.

-En ce qui concerne l'organisation des groupes de besoins au collège Blaise Pascal signalée par une organisation syndicale ((le fonctionnement retenu n'est pas celui présenté en C.A), la Directrice académique va se renseigner.

-Par rapport à la remarque sur le nouveau brevet dont les pourcentages de réussite sont en baisse, elle précise que ceci est lié à la baisse du correctif. Elle évoque le fait que le prochain nouveau brevet n'aura pas lieu à la fin de l'année si le-la nouveau-elle ministre ne le valide pas totalement pour le faire voter rapidement.

-En réponse, aux postes sans enseignant cités, elle répond que l'annonce a été faite hier que des affectations vont se faire rapidement sur des BMP à 80 % : « Je ne dis pas que la rentrée est facile mais qu'il n'y a pas de déliquescence dans le 2nd degré. ».

-Concernant les Ulis, il y a des difficultés pour en ouvrir dans le nord du département faute de place dans les établissements (ex : Mantes, les Mureaux, Poissy, Sartrouville). Il y a actuellement un projet d'ouverture mais elle n'en parlera pas car il est non acté encore. La remarque concernant le nombre de 10 élèves en ULIS la fait réagir : »Ce n't pas une norme. Je n'ouvrirai pas une 2nde Ulis quand il y a 14 élèves et il n'est pas obligatoire d'affecter un-e AESH collectif-ve. Je le fais quand c'est nécessaire. Certes, les effectifs en Ulis sont en hausse et si j'arrive à ouvrir l'Ulis que je veux ouvrir, il n'y aura plus d'élèves relevant d'Ulis en attente de place en Ulis ». Elle va recevoir les coordinateurs d'Ulis pour en parler.

-Elle revient sur le cas du collège Gagarine à Trappes, une organisation syndicale ayant regretté que ce soit une marge complémentaire et non plus des moyens dédiés en REP, REP+ selon les effectifs : « La marge complémentaire permet au chef d'établissement de voir à quels endroits il va dédoubler ou redonner des heures. S'il y avait une limitation aux effectifs en REP, REP+, ce serait beaucoup plus tendu. ».

-Concernant le tri d'élèves évoqué par le fait des groupes de besoins et l'absence de professeurs sur poste qui permet de pallier à l'absence de recrutement de professeurs mais qui n'est pas bénéfique pour les élèves (cas au collège Maryse Bastié à Vélizy où un professeur de français non nommé contraint les autres à avoir des groupes de 34 élèves, même chose au collège Le Corbusier à Poissy concernant les mathématiques) , la Dassen répond que ces groupes ne sont pas immuables et permettent aux élèves d'y entrer et d'en sortir et qu'il ne faut pas dire « Nous ne trions pas nos élèves » lorsque c'est le cas dès la fin de l'école primaire avec l'entrée en Segpa. La Dassen s'engage cependant à se renseigner pour ces deux collèges.

Les ajustements :

en collège : avant le GT, 86,22 % du budget avait été réparti. Suite au GT de juillet, il n'y a eu aucune fermeture ni ouverture. Rappel : 11 ouvertures pour 12 fermetures en juillet.

Des ajustements à la marge : + 4h au collège St Exupéry à Andrésy et -6h au collège les Grands Champs à Poissy.

A ce jour, il reste 26,5h (hors Ulys qui sera ouverte).

Le bilan de gestion sera finalisé fin septembre.

Les effectifs par niveau seront indiqués en CDEN.

En lycée : en juillet, nous avons 676 élèves en + d'où 53 ETP en +, 99,65 % du budget sont maintenant attribués.

Les ajustements de rentrée : +3h pour l'option Arts plastiques au lycée Dumont d'Urville à Maurepas, +27h pour la 2nde pro Avenir au lycée Lavoisier à Porcheville, +27h pour la 2nde pro Avenir au lycée Perrin à St Cyr l'Ecole, +8h (ajustement effectif 2nde et heures restituées) pour le lycée Mansart à St Cyr l'Ecole, +3h (groupe supplémentaire) au lycée International de St Germain en Laye, +5h au lycée Evariste Galois de Sartrouville, +27h pour la 2nde pro Avenir au lycée Matisse à Trappes (soit +100h d'ajustement après le GT de juillet).

A ce jour, il reste 69h pour les structures et groupes supplémentaires et 100h pour le statutaire.

Cette année, la situation a été plus favorable que l'an dernier en voie pro : à ce stade, il y a moins d'élèves en attente de place car les places ont été ouvertes. Il y a encore Affénet 3 qui va faire des propositions.

Le problème des classes ouvertes après le mouvement est évoqué par une O.S : cas de Lavoisier à Porcheville et Curie à Versailles, ce qui amène de heures supplémentaires à absorber, parfois difficilement.

Signalement de postes non pourvus : 2 en Lettres-histoire à Jean Moulin au Chesnay, 1 à Simone Weil à Conflans, 2 en Génie Energétique et un en Génie industriel bois au lycée Viollet le duc à Villiers SaintFrédéric, 2 agents de labo à Jules Ferry à Conflans. Même problème pour des postes d'agents des collectivités (Région).

L'ouverture de la 2nde prépa-métiers au lycée Ferry à Versailles est un pari car c'est un facteur d'attractivité d'être dans un lycée versaillais. 16 élèves affectés avant la phase d'ajustement (24 places), ce sont des élèves volontaires qui ont besoin d'un supplément de connaissances ou qui ont besoin de travailler sur leur choix professionnel, ils viennent de collèges sur les bassins de Plaisir, Versailles, St Quentin. Concernant les programmes étudiés, il n'y a pas de réponse à ce jour car c'est à titre expérimental, à voir comment les choses fonctionnent.

2nde pro avenir : elles vont être pleines, l'idée est que les places se libèrent dans l'année car les choix des élèves vont s'affiner.

Questions diverses :

- Le DTA du lycée Le Corbusier à Poissy a révélé la présence d'amiante, la région s'est emparée du problème et a demandé une expertise, le lycée est, par ailleurs, accompagné par le conseiller de prévention des Yvelines. Selon l'expertise, la Région prendra les mesures nécessaires. Demande de communication avec les personnels et les parents d'élèves sur ce point. Réponse : la DSDEN accompagnera le Chef d'établissement en ce qui concerne la communication.

-AESH : transfert de la gestion par lycée mutualisateur à la DRH2. De ce fait, 2 supports ont été donnés à la DRH2 dont la cheffe de division est Sophie Muscat, les contrats ont été signés fin mai-

début juin et la DDFIP a été contactée pour la continuité de salaire.

-39 PIAL sont maintenus ; le 2 septembre, il y avait 2 693 AESH et 38 AESH référents.

- STMG : les élèves ont été affectés bien plus vite que l'an dernier car il y a eu un travail collaboratif de la DOS avec la DVESCO cependant une cinquantaine d'élèves environ sont non affectés, en majorité dans le nord du département. Il y a des places sur St Quentin en Yvelines alors que beaucoup viennent du lycée Villon aux Mureaux, ce qui pose la question de l'orientation dans ce lycée.

- Il reste des élèves en attente : allophones ou élèves ayant emménagés après Affelnet1.

- Concernant les redoublants de la voie générale, il y a un problème de spécialité mais le choix est que les établissements reprennent les élèves même s'il n'y a pas de place dans la spécialité à ce jour.

-En Ulis, tous les élèves Troubles Fonctions Cognitives sont affectés, encore une liste d'attente pour les élèves qui relèvent d'Ulis des Troubles du Langage.

La Directrice académique annonce son départ de la DSDEN des Yvelines à partir de fin septembre, elle va devenir DASEN de Seine St Denis (Bobigny). Le recrutement pour un-e nouveau-elle DASEN est en cours. Elle remercie les organisations syndicales pour le respect mutuel dont chacun a fait part et remercie les services de la DOS2 pour leur travail efficace.

Fin à 12h11.

Sylvie Hopkins pour la CFDT Education Formation Recherche Publiques